

Reportage :

Le réveil de la nature (2)

accueil : www.photos-neuch.net

page école : www.photos-neuch.net/ecole.php



En poursuivant le sentier qui longe la Vieille Thielle, on remarque rapidement des traces de castors qui rongent l'écorce des arbres. Monsieur Christian Zbinden, garde-faune du canton de Neuchâtel, donne quelques explications :

« Nous avons planté des saules en 1984 et les castors tapent dedans. On compte aujourd'hui six à huit familles dans le canton ». S'ils se sentent menacés, ces rongeurs se réfugient dans leur hutte recouverte de branches. On ne remarque pas l'architecture complexe que cachent les branches, ni l'entrée qui se trouve sous l'eau. On aperçoit en revanche des cheminées d'aération. Il ne faut évidemment pas marcher sur leur hutte, c'est la meilleure protection. Les castors s'accouplent dans l'eau entre décembre et avril et les petits naissent après une gestation d'une centaine de jours. Les castors se nourrissent de plantes ligneuses et de végétation. « Beaucoup se sont fait écraser en allant manger des betteraves de l'autre côté de la route » regrette le garde.

Plus loin, des empreintes qui ressemblent à des pattes d'ours, en format réduit : ce sont des traces de blaireaux. Ce mustélide omnivore se nourrit de limaces, escargots et vers. Les blaireautins naissent en février-mars.

Le carnet rose de la nature continue avec les marcassins des sangliers qui peuvent naître déjà en janvier. « Le rut des sangliers s'étend d'octobre à février » explique le connaisseur. La gestation dure trois mois, trois semaines et trois jours. La laie met bas dans un chaudron, une excavation. « Lorsqu'elle a des petits, elle peut se montrer très agressive », remarque le garde. Le dernier sanglier qu'il a vu était venu mourir dans une clairière, tué par le train. « une énorme bête », dit-il, photo à l'appui sur son appareil numérique.

Sur les hauteurs, au Creux du Van, qui fait également partie de son territoire de surveillance, vivent les bouquetins. Ils mettent bas vers fin juin-début juillet. « Il ne faut pas pour autant les toucher » relève Monsieur Zbinden, « il faut respecter une distance de vingt mètres ».

Si notre garde-faune rêve à des zones de tranquillité où les animaux ne seraient pas dérangés, il reconnaît un avantage aux réserves : « Les gens viennent voir ces animaux-ci et ne dérangent pas les autres ». Finalement, il considère certains scientifiques comme les plus grands perturbateurs : « Très souvent, ce sont les ornithologues qui s'octroient le droit de déranger les oiseaux ». Le summum à ses yeux : les captures de volatiles dans le but de les baguer alors que leur migration est déjà connue.